



Le Droit international face à la propriété intellectuelle et les brevets sur les savoirs traditionnels concernant l'utilisation des ressources biogénétiques. Étude du cadre législatif des pays andins.

Edwin Juno-Delgado

Groupe ESC Dijon Bourgogne 29 rue Sambin 21000 Dijon

Introduction

Qui est le véritable inventeur d'une invention revendiquée, lorsque l'invention utilise directement ou dans une large mesure des savoirs traditionnels? Cette question posée au sein de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)¹³ montre à quel point les savoirs traditionnels sont devenus un point sensible et stratégiquement important dans l'agenda commercial mondial.

"Il y a un lien direct entre le rôle que jouent les ressources biologiques dans la société et les droits qui découlent de ces ressources ou qui sont revendiqués à leur propos. L'existence même de la société humaine dépend des ressources biologiques. La valeur qui leur est attribuée résulte de leur rôle essentiel dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la santé ou de l'économie. Et puisqu'il y a valeur, la question de l'accès et de l'extraction de telles ressources se pose naturellement et, par extension, celle du contrôle de cet accès"¹⁴.

On calcule que 25% des médicaments vendus sur le marché américain sont produits à partir de seulement 40 espèces de plantes et que jusqu'aujourd'hui on connaît uniquement 1% des propriétés des 250 000 espèces de flore connues. D'après Khor, 80% de la population mondiale continue d'utiliser des savoirs et méthodes traditionnelles pour se nourrir et se soigner¹⁵. Souvent appelés savoirs écologiques traditionnels, savoirs locaux ou encore savoirs autochtones, les savoirs traditionnels et l'utilisation des ressources biogénétiques liées, sont des questions centrales dans la problématique internationale du droit de propriété intellectuelle et de brevets, car "le rôle de la propriété intellectuelle a subi une mutation profonde. D'un domaine technique peu connu, hormis de quelques spécialistes, elle a acquis une importance croissante dans une économie basée sur l'innovation et la connaissance, devenant un enjeu majeur de la mondialisation et du commerce international"¹⁶. De ce fait, l'accès aux connaissances traditionnelles des peuples indigènes concernant la nature et les ressources biogénétiques de part tout dans le monde est devenu un objectif clef pour les grandes entreprises multinationales de l'agro-industrie et de la pharmacie à cause de leur énorme potentiel commercial.

¹³ *Seizième session du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore, au sein de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) Genève, 3 – 7 mai 2010.*

¹⁴ *NNADOZIE, Kent C., Emergence des DPI dans le domaine de l'accès aux ressources génétiques et du partage des avantages, in Commerce, propriété intellectuelle et Développement durable vis de l'Afrique, International Centre for Trade and Sustainable Development, 2002, p.57-67.*

¹⁵ *KHOR, M., Intellectual Property, Biodiversity and Sustainable Development: Resolving the Difficult Issues, London, Zed Book, Penang, Third World Network, 2002, p. 7.*

¹⁶ *LATIF, Ahmed Abdel, Biodiversité et droits de propriété intellectuelle : pot de terre et pot de fer ?, in Actualité tribune, 1 août 2010.*